

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville  
et transmise au représentant de l'Etat  
le 15 décembre 2016

## CONSEIL DE PARIS

### Conseil Municipal

#### Extrait du registre des délibérations

-----

**Séance des 12, 13, 14 et 15 décembre 2016**

**2016 DFPE 286** Subvention (4.150 euros) à l'association « Art'Eco » (92300, Levallois Perret) pour l'organisation d'ateliers de création artistique sur la place de la République le 21 décembre 2016 (3e, 10e, 11e).

**Mme Dominique VERSINI, rapporteure.**

-----

**Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L. 2511-1 et suivants ;

Vu le projet de délibération, en date du 29 novembre 2016, par lequel Mme la Maire de Paris lui propose une subvention à l'association « Art Eco » (92300 Levallois Perret) ;

Sur le rapport présenté par Mme Dominique VERSINI, au nom de la 4e commission,

Délibère :

Article 1 : Une subvention d'un montant de 4.150 euros est attribuée à l'association « Art'Eco » (92300, Levallois-Perret), pour l'organisation d'ateliers de création artistique sur la place de la République le 21 décembre 2016 (3e, 10e, 11e) (187615 – 2016\_08963).

Article 2 : La dépense correspondante sera imputée sur la rubrique 60, chapitre 65, nature 6574, ligne VF30001 du budget de fonctionnement de l'année 2016 de la Ville de Paris.

**La Maire de Paris,**



**Anne HIDALGO**